

d'Afrique. La seule différence qui existe entre certains députés, tant de la droite que de la gauche, et moi, c'est que je tiens à Ottawa, à Toronto ou ailleurs le même langage qu'à Montréal et par toute la province.

Revenant au programme de la Ligue, et à ces seuls articles du programme que l'honorable député a lus et qui couvrent dans leur ensemble les relations du Canada avec la mère patrie et les autres colonies de l'empire, nous ne sommes nullement en lieu d'en rougir. Je reconnais à tout Canadien le droit de combattre ce programme, le droit de croire que le Canada devrait suivre une autre voie, le droit de penser que le fondement de l'empire repose sur des principes contraires aux nôtres.

Mais j'affirme également que nous pouvons, sans mériter d'être dénoncés comme des séditeux, défendre ces principes dont tous les pays de l'empire ont, pendant un siècle, reconnu la justesse. Je reconnais au parti libéral et au parti conservateur le droit de modifier leurs opinions à ce sujet, mais je réclame pour moi-même, et pour les jeunes Canadiens qui ont fondé cette ligue dans une pensée patriotique et désintéressée, le droit de proclamer que ces principes, qui ont servi de base commune au parti libéral et au parti conservateur, doivent continuer de constituer le fondement de notre politique nationale.

Et d'abord, sur le terrain de la défense de l'empire, à qui appartient-il de nous accuser de sédition ? Le leader du parti libéral déclarait à Boston, en 1891, qu'il n'accepterait jamais une fédération commerciale de l'empire, parce que l'unification impériale, même restreinte aux questions de commerce, pourrait entraîner le Canada à prendre part aux guerres de l'empire, et que le Canada se refuserait toujours à cette participation. N'avons-nous pas le droit de répéter en 1904 ce que le leader du parti libéral disait en 1891 ? Lorsque le leader du parti conservateur, sir John Macdonald, refusa aux autorités britanniques l'autorisation de venir recruter des troupes au Canada pendant la guerre du Soudan, ses partisans l'accusèrent-ils de sédition ? Parce que nous affirmons aujourd'hui que la politique véritablement canadienne doit continuer d'être celle que sir John Macdonald suivait en 1885, nous mettra-t-on au pilori comme des mauvais citoyens et des agitateurs ?

Sir Charles Tupper disait, à Winnipeg, en 1893, qu'en construisant des chemins de fer et des canaux suivant un plan d'organisation qui offrait aux troupes anglaises une voie plus courte et plus rapide entre l'Angleterre et ses possessions asiatiques, le Canada avait payé à l'empire un tribut plus que suffisant. Parce que nous tenons le même langage aujourd'hui, nous condamnerait-on comme des révolutionnaires ? Sir Charles Tupper disait encore en 1893 que ceux qui accusaient les colonies de faillir à leur obligations parce qu'elles se refusaient à contribuer davantage au soutien des flottes

M. BOURASSA.

et de l'armée de la Grande-Bretagne insultaient à l'honneur du Canada. Il ajoutait que le Canada avait fait plus que son devoir pour assurer la défense impériale ; que le principe et la méthode que le Canada avait suivis pour soutenir l'empire étaient justes, et qu'on ne devrait pas lui en demander davantage. Si sir Charles Tupper a pu dire à Winnipeg, en 1893, ce que nous répétons à Montréal, en 1903, pourquoi les conservateurs ne l'accusèrent-ils pas alors d'être un révolutionnaire ? Est-ce parce que nous sommes plus jeunes, est-ce parce que nous sommes Canadiens-français que nous ne serions pas libres de répéter, sans être couverts d'injures, ce que les chefs libéraux et conservateurs ont proclamé pendant tant d'années ?

Parlons maintenant de la question fiscale. L'honorable député (M. Casgrain) m'accuse de parcourir la province de Québec en faisant de M. Chamberlain le cauchemar des Canadiens-français, c'est ce que je n'ai jamais fait : c'est encore là une de ces légendes inventées par la presse conservatrice d'Ontario. Voici ce que j'ai déclaré—et j'y persisterai aussi longtemps que le gouvernement britannique ne formulera pas nettement sa politique sur ce point : On ne présente pas au peuple canadien, avec droiture et sous leur vrai jour, les principes de M. Chamberlain ; le député de Sainte-Marie (M. Tarte), M. Foster, M. Louis Philippe Pelletier, ont faussement déclaré au peuple canadien que les contribuables anglais, mûs par leur seul amour des colonies, étaient prêts à frapper d'impôts leur pain, leur beurre, leur fromage et leur foin, que c'était là toute la portée des propositions de M. Chamberlain, et que les Canadiens seraient insensés, s'ils refusaient ces offres. Voilà ce que M. Pelletier a proclamé à Montmagny. Voilà ce que le député de Montmorency a répété aujourd'hui. Ce que j'ai dit à Montréal et à Québec, ces paroles qui m'ont valu d'être marqué d'infamie pour crime de sédition, je les redirai ici même et les voici.

Je ne suis pas de ceux qui font bruyamment parade de leur loyalisme, mais je respecte trop le peuple de la Grande-Bretagne pour le croire stupide au point de taxer sa nourriture et son vêtement, sans espoir d'aucune compensation. J'ai ajouté et je répète ici : les disciples de M. Chamberlain au Canada manquent de loyauté à l'endroit du peuple canadien—ils ne lui montrent que la face de la médaille. En Angleterre, M. Chamberlain fait preuve d'une plus grande sincérité. L'honorable député (M. Casgrain) nous affirme que les projets de M. Chamberlain ne menacent en rien les libertés des colonies. Quiconque veut acquérir une notion exacte et intelligente de la politique de M. Chamberlain devra recourir à M. Chamberlain lui-même pour s'éclairer exactement sur la nature de cette politique.

Le 20 octobre dernier, M. Chamberlain parlait à Newcastle. Il accusait